

AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT 1165-26

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 14 avril 2026, le Règlement numéro 1165-26 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles sur son territoire.

Ce règlement est entré en vigueur le 30 avril 2026 en vertu du certificat de conformité #CC-SJU/2026-004 émis par la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Montcalm.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la greffière-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, aux heures habituelles de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Julienne, ce septième (7) jour du mois de mai deux mille vingt-six (2026).

(signé)
Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière